

**KINGERSHEIM**

# Une belle rencontre entre les pompiers et l'IMpro Sinclair

La Ville de Kingersheim et l'institut médico-professionnel Sinclair ont signé une convention. Des jeunes de l'établissement lutterbachois assisteront régulièrement les pompiers pour acquérir plus d'autonomie et le sens des responsabilités.

Jean-Paul Frey

« Notre établissement tient à conduire ses élèves vers la plus grande autonomie possible et à leur inculquer un sentiment de citoyenneté. Merci de votre accueil, de votre bienveillance et de la tolérance pour nos jeunes. » Frédéric Chenal, directeur de l'IMpro Sinclair, a remercié les pompiers de Kingersheim, via le maire de la commune Jo Spiegel, d'avoir accueilli des jeunes de son institut à la caserne des pompiers, mais aussi sur des terrains d'opérations.

Les formations leur ont fait comprendre l'importance de la sécurité, les ont rendu attentifs au rôle des pompiers et les ont aussi aidés à prendre cons-



Jo Spiegel et Frédéric Chenal échangent la convention en présence de pompiers et de jeunes de l'institut.

Photo L'Alsace/J.-P.F.

science de leurs responsabilités, en tant qu'individus, face à un accident.

« C'est du gagnant, gagnant, a répondu Jo Spiegel. Les pompiers ont été

obligés de mettre des mots simples dans leur langage, ils ont aussi beaucoup appris de vous et connaissent mieux le monde des jeunes en situation de handicap. Je vous rassure, cha-

que être humain a des handicaps à des niveaux différents », a poursuivi le maire à l'attention des pensionnaires.

Une convention de partenariat a été signée entre la Ville et l'IMpro Sinclair. Des jeunes de l'institut viendront pendant un an, au minimum une fois par mois, à la caserne des pompiers pour participer à une sensibilisation aux risques domestiques et à la compréhension du rôle de pompier. « Cette aventure va enrichir le corps mais aussi la ville », a exprimé Jo Spiegel. « Grâce à ce partenariat, nos pensionnaires découvriront un univers différent », a conclu Frédéric Chenal avant de parapher avec le maire la convention qui pourra être renouvelée au terme de l'année.